

A St Alexis de Matapédia, le nouveau moulin à scies de monsieur Pila qui débute hier et tout. Son propriétaire a l'intention de faire l'hiver prochain cinq hantiers où il emploiera un grand nombre d'ouvriers.

On est aussi à construire une autre scierie à vapeur au même rang de St Alexis.

Le nombre des colons augmente tous les jours et se compose surtout d'admirateurs qui arrivent de l'Île du Prince-Édouard.

A Cruespéal les nouveaux colons viennent en grande partie des Cantons de l'Est. L'ouvrage est abondant aux deux endroits et les colons pauvres peuvent toujours y gagner leur vie facilement.

Vallée de la Matapédia

Québec, 9 oct. 1895.

M. le rédacteur,

Veillez donc me permettre de communiquer aux lecteurs de votre journal les renseignements suivants que j'extrait d'une lettre à moi adressée par le révérend J. E. Pelletier, curé de St-Alexis de Matapédia.

"... Je vous envoie une liste officielle de quatre-vingt-neuf nouveaux et récents colons, qui ont pris des lots dans la vallée de la Matapédia, depuis avril dernier.

"J'ai aussi la certitude que plusieurs familles de l'Île du Prince-Édouard se dirigeront bientôt vers la vallée; il en sera de même des Cantons de l'Est.

"Il y a quinze jours, un nommé Pinar, parti des Cantons de l'Est, il y a sept ans, avec la fortune de dix piastres (\$10.00), a refusé quatorze cents piastres (\$1,400.00) pour son défriché. Un autre, nommé Morisset, arrivé, il y a cinq ans, avec quatre-vingts piastres (\$80.00), a refusé douze cents piastres (\$1,200.00) pour sa terre qu'il a, comme le premier, défrichée lui-même. Ces deux cultivateurs ont de plus une très bonne récolte de grains et des troupeaux qui ne sont pas à dédaigner.

"Un M. Pitre, de l'Île du Prince-Édouard, vient actuellement à St-Alexis, afin de faire un rapport à ses compatriotes.

"Comme vous le voyez par les MM. Pinar et Morisset, on peut, dans la vallée de la Matapédia, tout en soutenant une jeune famille, augmenter chaque année son avoir de deux à trois cents piastres."

Jos. Marquis, ptre.,
Agent de Colonisation.

Industrie Laitière

ECOLE DE LAITERIE DE SAINT-HYACINTHE

Comme nous l'annoncions le mois dernier en publiant le programme de cette école, d'importantes additions et améliorations y ont été entrepris cette année. Le professeur Robertson, commissaire fédéral de l'industrie laitière, directeur de l'école, et les membres du Conseil d'administration de la dite école se sont réunis aujourd'hui (26 octobre) à Saint-Hyacinthe pour la réception et l'examen des travaux en voie d'achèvement. Ayant constaté que, même en redoublant d'activité, l'entrepreneur arriverait à peine à terminer à temps pour l'ouverture de l'école fixée au 4 novembre prochain, tout ce qui lui avait été ordonné précédemment et

que, d'autre part, il y aurait avantage pour les élèves à ce que certains travaux de réparation, qu'on avait pensé pouvoir ajourner à l'an prochain, fussent exécutés de suite, de manière à en assurer le bénéfice à l'école dès cet hiver, ces Messieurs ont été unanimes à déclarer qu'il valait mieux retarder de quinze jours l'ouverture des cours, et en conséquence ils ont donné ordre au secrétaire de l'école d'avertir les 22 élèves inscrits pour le cours du 4 novembre que leur admission était remise au 18 du même mois, c'est-à-dire à la date de l'ouverture du second cours. Les premier et deuxième cours se donneront par suite simultanément.

Si, par hasard, certains élèves, admis pour le premier cours à la date du 4 novembre, se trouvaient dans l'impossibilité d'y venir au 18 novembre, la préférence leur sera accordée pour le choix d'un autre cours dans les séries de la fin de l'hiver; mais ils feront bien de se hâter de faire connaître la date à laquelle ils pourront suivre un cours; car les demandes, déjà enregistrées cet automne, sont prévues que, comme l'hiver dernier, il y aura encombrement. Déjà plus de 100 demandes d'admission sont parvenues au secrétaire. Il reste encore quelques places disponibles dans la troisième et la quatrième série (du 9 au 21 décembre) et (du 6 au 25 janvier), mais il est impossible à la direction de l'école de garantir qu'elles seront encore vacantes au moment où paraîtront ces lignes; néanmoins elle invite les fabricants, qui en les lisant, seraient prêts à suivre l'une ou l'autre de ces deux séries, à se mettre en communication immédiatement avec le secrétaire de l'école.

La direction rappelle également aux anciens candidats inspecteurs ajournés que les cours, qui leur sont réservés, sont le quatrième et cinquième cours (6 janvier et 27 janvier); et qu'ils feront bien de ne pas perdre de temps. Elle croit également devoir attirer tout spécialement leur attention sur le fait qu'il a été décidé et qu'il sera exigé strictement que chaque candidat inspecteur ait suivi assiduellement et exactement tous les cours de la série, à laquelle il aura été admis, pour être autorisé à passer l'examen. La Société d'industrie laitière regrette jusqu'à un certain point la complaisance qu'elle a montrée vis-à-vis de certains candidats, ayant déjà subi un examen et obtenu un certificat provisoire, et qui se sont targués de ce demi-succès pour se dispenser de suivre le cours préparatoire en entier.

Elle invite aussi les anciens inspecteurs à communiquer avec le secrétaire au sujet de l'inspection des chaudières dans leurs fabriques.

Enfin elle fait appel aux fabricants de longue expérience, porteurs de bons certificats et doués d'une bonne instruction primaire, et les engage à se présenter aux examens d'inspecteurs; plusieurs syndicats n'ont pu se former l'hiver dernier faute d'inspecteurs; d'un autre côté, il y a plusieurs districts où les syndicats actuels se dissolvent au printemps prochain, et enfin les districts, qui se sont mis les derniers à l'industrie laitière, parlent déjà de se former en syndicats; il est possible que tous les candidats ne réussissent pas dès le premier hiver, mais ils ne doivent pas se décourager pour cela et le public doit voir dans cette sévérité de la Société d'industrie laitière une preuve de son désir très arrêté de rendre l'inspection syndicale aussi efficace que possible. Notre fromager de Québec n'est plus ostracisé en Angleterre. En nous disant, à l'occasion de Montréal, qu'il lui arrivait de remplir les ordres de ses clients les plus exigeants d'Angleterre avec du

fromage de Québec, fait par un fabricant ne parlant pas anglais, dans des parcs où pas un patron ne parlait anglais, M. Hodges était sans doute pu ajouter qu'il n'était pas seul à en agir ainsi. Bien que ce fait soit aujourd'hui bien avéré et que nombre de nos fabricants de Québec soient reconnus pour livrer le "Finest Canadian Cheese", c'est un fait constant que nous avons encore trop de fabriques, où se fait un article inférieur, pour que le "Finest Québec" se cote à Montréal le prix du "Finest Ontario"; nous avons donc grandement la distance qui sépare nos prix de ceux d'Ontario, mais il nous reste encore un pas à faire et ce pas nous ne pourrions le franchir qu'avec les syndicats et de bons inspecteurs. Or ce pas représenté pour la province, comme le disait M. Gigault à la convention de St-Joseph de Beauce, une somme ronde d'un quart de million de piastres. Cela vaut bien un petit sacrifice de la part des intéressés.

QUATORZIÈME CONVENTION ANNUELLE

DE LA
SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

DE LA
Province de Québec

En annonçant à ses membres dans sa circulaire annuelle que sa convention générale aurait lieu cet hiver à Waterloo, comté de Shofford, les trois, quatre et cinq décembre, la Société leur a rappelé qu'ils doivent prendre les plus grandes précautions, s'ils veulent profiter de la réduction des prix de passage accordée par toutes les compagnies de chemins de fer.

Cette réduction est accordée sous l'empire de règlements tant entre elles toutes les grandes compagnies, et elle varie suivant le nombre de voyageurs qui usent des chemins de fer pour se rendre à la convention. C'est pourquoi les compagnies exigent que le secrétaire de la convention, ou toute autre personne désignée par lui, signe un certificat constatant que le porteur a bien assisté à la convention et mentionnant en outre le nombre de personnes qui ont assisté à la convention, ce certificat permet au délégué de profiter, à son retour chez lui, de la réduction consentie par la ligne de chemin de fer par laquelle il est venu, car la plupart des lignes de chemin de fer ne donnent pas de billets d'aller et retour, mais seulement un billet simple à plein prix pour l'aller et un billet à prix réduit pour le retour; pour obtenir ce billet à prix réduit, il faut présenter, à l'agent de la gare de départ au retour, le certificat plus haut mentionné, signé par le secrétaire de la convention; mais ce certificat n'est pas fourni par le secrétaire de la convention, mais par la compagnie elle-même de chemin de fer et doit être exigé par chaque délégué, au moment où il achète son billet de passage simple pour aller à la convention; les agents de toutes les compagnies ont des blancs spéciaux pour ces certificats et reçoivent des instructions à cet égard de leurs directeurs.

Comme la livraison de ces certificats prend toujours un certain temps, les personnes qui se rendent à la convention sont priées, dans les gares tant soit peu importantes surtout, de ne pas attendre au dernier moment pour acheter leur billet et demander ce certificat. Nous insistons là-dessus cette année parce que, probablement, le Pacifique Canadien est la seule grande ligne de la province pouvant délivrer des billets directs pour Waterloo; sur

toutes les autres lignes, les délégués achèteront d'abord un billet simple pour la station où ils devront changer de train pour gagner Waterloo.

Ainsi, les délégués partant de chez eux par l'Intercolonial ou le Québec et Le St-Jean auront d'abord à acheter un premier billet simple pour Québec ou Lévis et, en achetant ce billet, ils devront retirer de l'agent qui le leur vendra un premier certificat constatant qu'ils ont acheté ce billet pour se rendre à la convention; à Lévis ou à Québec, en prenant un billet pour Montréal, même formalité, et à Montréal, en prenant leur billet pour Waterloo, encore même formalité, ainsi les personnes qui suivront cette route auront à acheter trois billets simples et à retirer trois certificats afin de profiter de la remise accordée par les compagnies; c'est une faveur achetée cher, mais jusqu'ici nous ne connaissons pas d'autres moyens de l'obtenir.

Certaines compagnies, telles que la Québec Central et la Central Vermont donneront aux délégués dès leur départ de chez eux un billet d'aller et retour à prix réduit; la Central Vermont, sans aucune formalité, et la Québec Central, sur la présentation d'un certificat du secrétaire de la convention constatant qu'ils sont membres de la Société et qu'ils sont délégués à la convention.

Pour toutes informations, s'adresser à l'avance soit aux agents de chemins de fer des lignes que l'on doit suivre, soit au secrétaire de la Société d'industrie laitière, à St-Hyacinthe.

L'ECOLE DE LAITERIE AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES

Certes, et la chose a été maintes et maintes fois répétée, l'école de St-Hyacinthe n'a jamais eu la prétention, dans un cours de deux courtes semaines, de transformer en des experts les fabricants de plus ou moins d'expérience qui viennent y chercher un peu de théorie de leur art, mais ceci admis, il nous plaît de faire remarquer au public intéressé que les jeunes gens, qui ont fait leur apprentissage plus ou moins complet à l'école, ont été les vainqueurs à Sherbrooke et à Montréal, cette année aussi bien dans la classe des deux meilleures tinettes que dans celle du meilleur panier. En effet, le premier employé de l'école, lors de sa fondation, M. André Salofranque, fabricant à Hermitage creamery, St-Jean, Qué., a obtenu, à Montréal et à St-Jean, le premier prix pour le beurre moulu; M. Philippe Dufour, fabricant du M. J. de L. Taché et Cie, à Scott Junction, Beauce, a obtenu à Montréal le premier prix pour les deux meilleures tinettes de beurre et, à Sherbrooke, le second prix. Le fabricant de la Compton model farm, Qué., qui s'est remporté à Sherbrooke le premier prix et, à Montréal, le second, a reçu aussi quelques leçons particulières du surintendant de l'école de St-Hyacinthe, M. J. D. Leclair.

Dans la classe des fromagers, l'école n'a jamais eu d'apprentis stables, mais elle peut réclamer comme un de ses élèves, M. L. P. Lacourcière, inspecteur du syndicat de Champlain, qui a obtenu le premier prix pour le fromage coloré, avec 93 points. M. Lacourcière est le seul exposant de fromager qui soit arrivé si près du maximum, nous en sommes d'autant plus fiers que son fromager, comme celui de M. Germain St-Pierre, Cyrille St-Laurent et J. H. Lafabre, qui ont obtenu à Chicago le même nombre de points, est essentiellement du French